



Ladoix
Saint-Vincent Tournante 2025

AU COEUR DE LA CÔTE, LES RESSOURCES DE LADOIX-SERRIGNY

La vigne, le vin, la pierre, l'eau et la forêt

Textes historiques par Daniel-Paul Lobreau
Professeur agrégé
Docteur en histoire [Université de Bourgogne]
Docteur ès-Lettres [Université de Lyon 2]





SOMMAIRE

Chapître 1 - La Mère Lauve.....	page 3
Chapître 2 - Nos antiques forêts	page 5
Chapître 3 - « Ladoix, c'est le Carrare de La Bourgogne »	page 5
Chapître 4 - La vigne : une vieille histoire.....	page 9
Chapître 5 - 28 janvier 1984, une commune en liesse.....	page 12
pour sa première Saint Vincent tournante	



« De gueules à deux clés d'argent passées en sautoir accompagnées en pal d'une croix triple d'or ».

Le blason de Ladoix-Serrigny créé en 1982, fait référence à la famille de Clermont-Tonnerre, descendante du chancelier Nicolas Rolin, qui a exercé jusqu'à la Révolution le patronage de l'Hôtel Dieu de Beaune et dont les armes « de gueules à deux clés d'argent passées en sautoir », ont servi de base au motif. Il a une double signification puisque le Pape Marcel 1er, saint patron de la paroisse, élu et sacré en 308, mort martyr en 309, se trouve lui aussi symbolisé par les clés de Saint Pierre, ainsi que par la croix triple ou patriarcale posée en pal dont le graphisme a été emprunté à un tableau de l'église de Serrigny le représentant.

1 - LA MÈRE LAUVE

C'est à ce petit affluent de La Bouzaise que Ladoix doit son existence. Elle jaillit au pied de Corton par une source vaclusienne, une doux, terme probablement d'origine celtique que l'on retrouve à Arcenant et dans Le Châtillonnais notamment avec la fameuse doux de Châtillon-sur-Seine.

En 1958, la construction d'une station de pompage entraîna la destruction de la belle arche sous laquelle l'eau jaillissait ainsi que d'un antique captage. Lors de ces travaux, la découverte de centaines de pièces de monnaies romaines datant pour la plupart du III^{ème} siècle, atteste de la présence d'un sanctuaire autour duquel s'est développée une bourgade dont l'existence continue est confirmée par de nombreuses trouvailles archéologiques notamment une importante nécropole.



La source de la Lauve avant 1958 [carte postale ancienne].

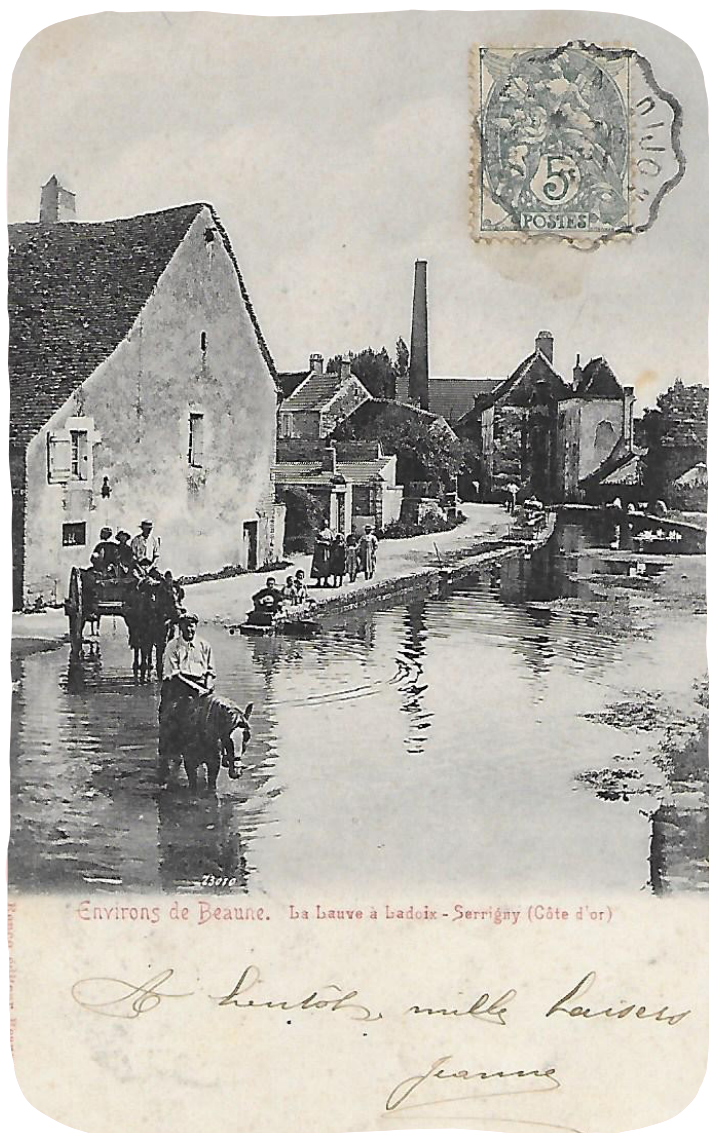
Les vieux textes la mentionnent sous le nom de « La Doiz ». On la nommera plus communément jusqu'au XIX^{ème} siècle, « La Douée de Serrigny » puis « La Doiz de Serrigny » enfin « Ladoix ».

Malgré la modestie de son débit, tout au long de son cours de onze kilomètres, notre Lauve fournit au cours des siècles, une force motrice appréciable. On lui a fait actionner plusieurs moulins, des scieries à bois et à marbre, une batteuse. Un lieu-dit rappelle même que naguère, à Neuville, a fonctionné un moulin à papier. Ajoutons des rouissoirs, bassins où on faisait macérer le chanvre pour en extraire les fibres. Il en subsiste un restauré, au moulin de Ladoix.



Pour contrôler ce petit axe économique qui coïncidait avec un noeud de communications, on a établi dès les débuts du duché, une petite forteresse qui a été ruinée durant la Guerre de cent ans. Lui a succédé vers 1700, le château actuel dont le vaste parc est agrémenté par un canal.

Ladoix a été presque totalement dévasté et dépeuplé au XVII^{ème} siècle par les épidémies de peste et les exactions des mercenaires de Gallas. En 1662, n'y résidaient plus que trente habitants. C'est seulement au siècle suivant que notre village a pu se reconstruire, surtout après 1750, avec l'aménagement du « Chemin neuf », l'actuelle D 974.



Dès lors, sans renier la petite Lauve, l'antique bourgade naguère groupée près de la source, s'est muée peu à peu en un village-rue, le long de la route royale, liant son destin à ce nouvel axe de communication qui a suscité au fil des ans, l'ouverture de carrières, l'installation d'auberges, de commerces, d'activités artisanales, d'entreprises de roulage transportant vins et marbres dans tout le royaume.

Le moulin de Ladoix et l'ancien gué [carte postale ancienne].

2 - NOS ANTIQUES FORÊTS

Ladoix-Serrigny possède un important patrimoine forestier. 472 hectares, et ce malgré l'amputation due à la construction de l'autoroute A36. L'élément essentiel en est le Bois de Bornotte, une des extrémités de la grande forêt de Borne.

Borne et Bornotte signifient « petit ruisseau », et ces toponymes viennent probablement de cet affluent intermittent de la Bouzaise qu'est la Chargeolle.

Sous le Consulat, à la demande de la commune de Serrigny, le bois de Bornotte a été partagé entre les localités riveraines au prorata de leur population. Au sortir de la Révolution, il était devenu une forêt inextricable infestée de loups. Plusieurs décennies furent nécessaires pour l'aménager.



Notre doyen, le chêne Buffon baptisé en mai 1970,
date du début du XVIII^{ème} siècle.

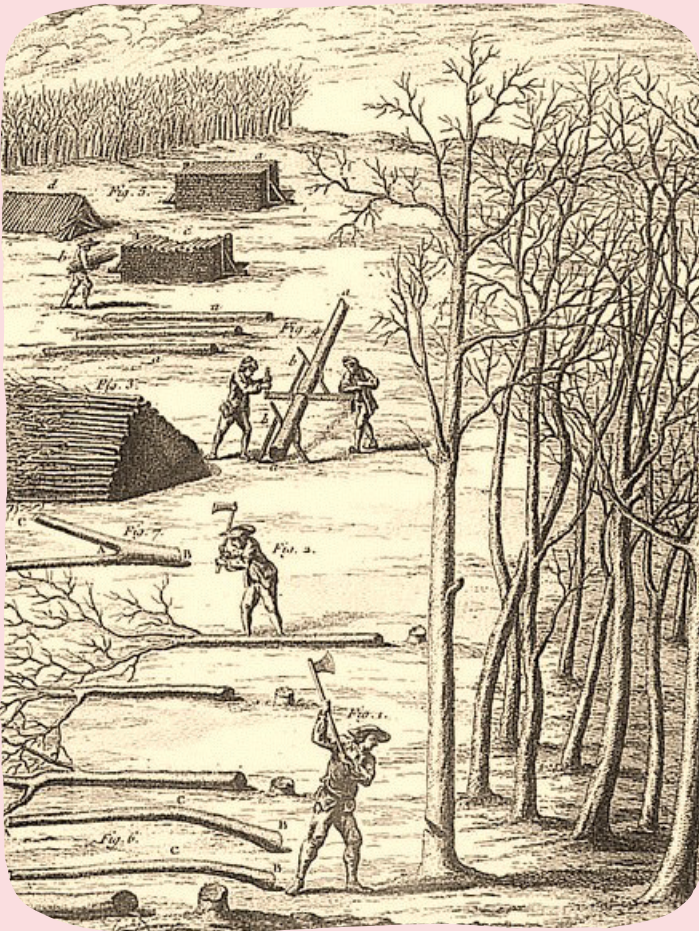
Ce beau massif forestier a toujours représenté une importante source de revenus pour la commune. Il a permis notamment de financer les gros investissements : reconstruction partielle de l'église, édification de la mairie, des ponts et des lavoirs, fonte de cloches... pour lesquels le préfet autorisait des coupes exceptionnelles.

Elle abritait naguère une foule de travailleurs plus ou moins marginaux, semi nomades qui s'installaient dans des huttes, le temps d'exploitation d'une coupe : bûcherons, charbonniers, scieurs de long, fendeurs de mairains, cercliers, récolteurs d'écorce, sabotiers...

Mais de nos jours, mis à part l'exploitation forestière et l'antique tradition des affouages, en déclin, notre forêt est devenue espace de loisirs, paradis des promeneurs, des amateurs de cueillette et des chasseurs.

LA BANDE DES CHARBONNIERS

La solidarité légendaire qui unissait les travailleurs de la forêt, pouvait parfois générer de coupables ententes...



Les métiers de la forêt [Planche de l'Encyclopédie].

Voilà une terrible histoire qui trouva son épilogue en 1732-1733 sur la place Morimont à Beaune, lieu habituel des exécutions capitales « ... pour vols et meurtres omis dans la forêt de Borne »

« Un grand nombre de charbonniers avaient occis à coups de tisons, de coignée, fusil, et épée et jetaient les corps dans leurs fourneaux de charbon, dans les étangs voisins, ou les enterraient dans la forêt, au fond des ruisseaux, sous le pont de la rivière appelée Sargeolle et plusieurs autres pareils endroits, où il a péri quantité d'officiers qui résidaient au camp de la Saône, étrangers et même gens du lieu qui ont enfin fait découvrir cette troupe de charbonniers qui dura plus de neuf ans. »

La justice Beaunoise mit un terme à ces horreurs par des peines non moins atroces. Plusieurs charbonniers après avoir subi pendant plusieurs heures la « question romaine », c'est-à-dire par le feu, ont été rompus vifs sur la roue où ils ont agonisé parfois jusqu'à quatre à cinq heures. Un fut brûlé, d'autres pendus, en particulier une femme ; dix furent expédiés aux galères dont trois moururent dès la première année.

3 - « LADOIX, C'EST LE CARRARE DE LA BOURGOGNE »

C'est ainsi qu'en 1850, Joseph Bard, érudit et archéologue bourguignon, qualifiait, notre village. Nous tirons cette affirmation de la notice qu'il lui a consacrée dans son Itinéraire de Dijon à Lyon, en suivant la Côte-d'Or et la Saône. On ne peut résister au plaisir de reproduire un tel morceau de bravoure : « Je le répète, le site de Ladoix est un des plus ostensiblement privilégiés de La Bourgogne.

Le ciel le plus limpide plane sur les horizons qui l'encadrent et sur la couche embaumée où il repose. Il a les plus beaux mouvements de terrains, les plus ravissants effets de collines et le plus admirable point d'optique sur la plaine où trône Serrigny. On traverse généralement Ladoix sans se préoccuper beaucoup de son admirable position. Ladoix, c'est le Carrare de la Bourgogne ; la route royale, n° 74, qui le traverse y est entretenue avec des matériaux de marbre monumental, comme les routes des environs de Gênes. »



La carrière Mancins [Carte postale ancienne].

Cet inspecteur des monuments historiques, émule de Prosper Mérimée, ajoutait : « Ladoix a des marbres roses qui seraient très-estimés s'ils venaient de l'Orient. Les uns nommés indienne, les autres connus sous le nom de jambon, d'une admirable cohésion, et susceptibles de recevoir le plus parfait poli. Ce marbre est essentiellement le marbre bourguignon, et je voudrais que dans ce pays on n'en employât pas d'autre pour tout ce qui n'est point du domaine de la statuaire. »



Certes, les marbres des carrières de Corton, des Vris, des Buis ou du Bois de Mont avaient acquis depuis longtemps un grand renom. On les a utilisés pour des éléments décoratifs de Versailles ou d'autres sites prestigieux. L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert vente leurs qualités : «La pierre de la Douée est recommandable par la pureté et la finesse du grain, par le jeu varié de petites taches, couleur de chair pâle, sur un fond rouge tendre et par la franchise du poli.»

Ajoutons que ces carrières ont fourni la pierre mureuse de nos maisons et les laves dont on recouvrait naguère leur toiture. Mais elles se prêtaient mal à une mécanisation de la production, aussi la plupart cessèrent-elles leur activité durant la première moitié du XX^{ème} siècle.

En 1964 pourtant, les 134 ouvriers travaillant encore dans le secteur de la pierre, pour beaucoup dans les carrières de Comblanchien ou les scieries, devaient représenter avec leurs familles au moins un tiers des 1067 habitants.

Cette même année 1834, alors que leurs concitoyens vigneronns organisaient leur confrérie de Saint Vincent, les travailleurs de la pierre et du bâtiment fondèrent celle des Quatre Couronnés qui poursuit vaillamment son existence ajoutant la bienfaisance à sa vocation première, la solidarité. Chaque année, en novembre, elle organise la fête du « Pain bénit » au cours de laquelle un des membres se voit confier pour l'année, la garde du reliquaire conservant le premier registre de délibérations.

4 - LA VIGNE : UNE VIEILLE HISTOIRE

« JE NE CONNAIS RIEN DE PLUS BEAU ICI-BAS
QUE LE TRAVAIL DE LA VIGNE. »

[Voltaire]

L'apparition de culture la vigne sur nos coteaux reste floue. Sans doute celle-ci plonge t-elle ses origines dans un lointain passé gallo-romain ce que semblent confirmer de récentes découvertes archéologiques.

Ces vignes antiques plantées par l'aristocratie éduenne se sont rapidement orientées vers une grande qualité qu'atteste au VI^{ème} siècle, Grégoire de Tours. L'auteur de l'Histoire des Francs n'hésitait pas en effet à comparer leurs produits au prestigieux vin de Falerne qui depuis des siècles, trônait tout au sommet de la hiérarchie des crus de l'Italie romaine.

Comment ce vignoble, connu et apprécié à la fin de la période romaine, a-t-il poursuivi son existence durant les temps obscurs du Haut Moyen Age ? Les informations manquent sur ces périodes troublées qui ont probablement vu un recul des surfaces cultivées et un rétrécissement des marchés.



Taille de la vigne, dans Le Psautier cistercien, dit « de Bonmont », vers 1260, Ms 54, folio 2.
Bibliothèque municipale, Besançon

Aux XI^{ème} et XII^{ème} siècle, les signes d'un renouveau sont évidents. Les premiers ducs de Bourgogne dont Beaune constituait la principale résidence, disposaient déjà d'un cellérier dans leur administration. Les institutions ecclésiastiques, parfois très éloignées, n'étaient pas en reste qui s'implantaient dans notre contrée à la faveur de multiples donations. L'abbaye de Saint Seine depuis des temps immémoriaux disposait d'un important patrimoine sur le territoire de notre actuelle commune, ce qui l'a conduite vers 1200, à établir un prieuré à Serrigny afin de faciliter sa gestion et l'approvisionnement de son hôtellerie.

Mentionnons également l'abbaye Saint Bénigne, les cisterciennes du Lieu-Dieu, l'Hôtel-Dieu de Beaune, plus tardivement, l'hospice de la Charité. La Maladière de Beaune était seigneur haut justicier de Buisson mais échappait à son emprise le chapitre de la collégiale Saint Georges de Chalon qui possédait en toute indépendance, en « alleu », des terres, des vignes, la montagne des Buis et le bois de Mont. Le chapitre de la cathédrale Saint-Vincent de Chalon disposait quant à lui, de vignes à Ladoix. Leurs intérêts contrariaient parfois ceux des laïcs. Ainsi, au milieu du XVIII^{ème} siècle, les chanoines de Saint Vincent ont-ils bataillé plusieurs années au parlement de Bourgogne avec le seigneur Charles du Tillet pour obtenir le paiement d'une redevance de deux poinçons de vin. Le poinçon de Beaune contenait 235 litres.



La vigne a procuré un temps à Ladoix, une autre source de revenus : le transport des vins.

A partir des années 1750 et jusqu'à la création, un siècle plus tard de la ligne PLM, plusieurs entreprises de roulage prenaient en charge les expéditions des négociants de la contrée pour les acheminer sur de longues distances, surtout vers la Flandre, la Lorraine, la Champagne, Paris, Versailles d'où l'on ramenait en contre-voiture, des marchandises diverses.

Ces rouliers en prenaient parfois à leur aise avec leur précieux chargement pour satisfaire leurs besoins personnels, compensant les manques avec plus ou moins de bonheur. Irrité par ces pratiques qui altéraient la qualité de ses commandes de Corton, M. de Voltaire demanda à son fournisseur de Corton, le conseiller Le Bault à être livré en bouteilles...

« DIEU ! QUE MÉTEY DE GALÈRE, QUE D'ÊTRE VEIGNERON »

[Chanson du Vigneron]

La Révolution entraîna la redistribution de cette propriété foncière et son morcellement en de nombreuses exploitations. Durant des décennies, la viticulture resta une activité ingrate et peu lucrative qu'il fallut associer à la polyculture et à l'élevage ; certains petits propriétaires menaient même en parallèle, une activité de carrier ou de tailleur de pierres.

La construction de la ligne PLM et la politique libre-échangiste du Second Empire, générèrent une embellie durant un quart de siècle, élargissant considérablement les marchés, stimulant la production et favorisant les plantations. Devant cette conjoncture favorable, de petits vigneron n'hésitèrent pas, pour produire davantage et satisfaire une clientèle peu exigeante, à planter des gamays sur la Côte.

Le phylloxera apparut en 1879, mit rapidement un terme à cette prospérité. Comme dans la plupart des localités, on créa en 1882, un syndicat communal réunissant 54 propriétaires. Il avait la vocation de coordonner la lutte et acheter le matériel et les fournitures nécessaires à l'échaudage des vignes ou à l'injection du sulfure de carbone afin, croyait-on, d'enrayer le fléau. Mais tous ces remèdes onéreux, fastidieux, combinés à d'autres parfois totalement extravagants - on alla jusqu'à lâcher des poussins dans les vignes pour diminuer la population phylloxérique -, s'avérèrent peu convaincants. Le sulfure de carbone parvenait au mieux à placer provisoirement le puceron en léthargie.

A la fin de la décennie, les vignes se trouvaient dans un état si déplorable, le désarroi était si grand que les deux sociétés de secours mutuels autorisèrent leurs adhérents sans ouvrage, à devenir provisoirement membres honoraires ce qui les dispensait de corvées.

Peu à peu après bien des controverses, s'imposa l'idée d'arracher et de greffer des vignes nouvelles sur des plants américains dont l'utilisation était autorisée depuis 1887, dans l'arrondissement de Beaune. Malgré l'expérience acquise dans les vignobles plus méridionaux, cette reconstitution compliquée par les offensives du mildiou puis du black-rot, deux maladies cryptogamiques venues comme le phylloxera des Amériques, qui firent des dégâts considérables, ne fut pas exempte de choix malheureux et partant, de coûteuses impasses.

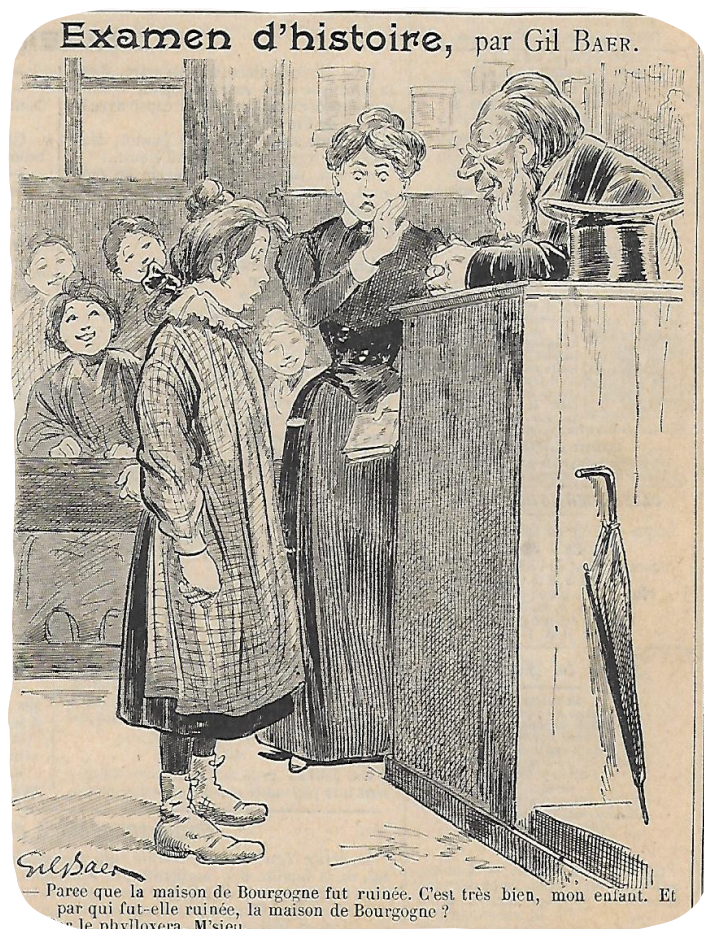
A nouveau vignoble, nouvelle viticulture

Finalement, au début du XX^{ème} siècle, le vignoble sorti de ces vingt années de luttes était presque entièrement reconstitué mais totalement transformé par la pratique du greffage.

Aux vignes « en foule », c'est-à-dire plantées de façon anarchique et donc soutenues par une forêt d'échalas, les « pisseaux », succédait la plantation en ligne, rigoureuse, moins dense, conduite sur treillage qui entraîna l'abandon des pratiques culturelles ancestrales et de leur outillage. Ainsi aux « meilles » de tous types, indispensables pour les trois façons prodiguées aux vignes défuntes, succéda la binette que l'on appelle « fessou ».

La « gousotte », la serpette venue du fond des âges, fit place au sécateur pour la taille et la vendange. Le recours au cheval qui pouvait désormais évoluer entre les ceps bien alignés, autorisa les labours et un début de mécanisation.

Ainsi naquirent avec cette viticulture nouvelle, nos paysages viticoles actuels.



La visite de M. l'inspecteur primaire;
Les déboires de Charles Le Téméraire trouvent une explication inattendue
dans L'Almanach Vermot de 1902.

5 - DEUX SIÈCLES DE SOLIDARITÉ

Ladoix-Serrigny peut s'enorgueillir d'une des plus anciennes associations de vignerons de la Bourgogne qui fêtera bientôt ses deux siècles d'existence.

Une société de secours mutuel

Le 26 décembre 1833, lors d'une réunion à Ladoix chez le cabaretier-vigneron Jean Joseph Vautheleret, il fut décidé de fonder une société sous l'invocation de Saint Vincent.

Selon l'abbé Verpeau, curé de Serrigny, cette initiative répondait au vœu de la plus grande partie des habitants de la paroisse, soucieux de « ...conserver la foi, la piété et maintenir entre les confrères la charité mutuelle. » Il s'agissait aussi selon lui, de pallier l'absence d'une confrérie du Saint-Sacrement et de « donner au culte divin plus de pompe et de solennité ».

Mais, écartant différentes esquisses dont le projet du curé, les fondateurs préférèrent s'en tenir dans leur « Traité d'association » à des objectifs plus profanes et plus consensuels : « ...confectionner gratuitement l'ouvrage en retard des associés vignerons qui en cas de maladie ou d'accident graves se trouveraient dans l'impossibilité de cultiver les vignes à eux confiées et de venir au secours des associés non vignerons ou qui n'auraient plus de vignes à cultiver. » Aux familles des affiliés qui viendraient à décéder dans l'année, l'association proposait d'assurer le travail des vignes.

Pour désigner ces travaux solidaires, on reprit un terme qui sous l'Ancien Régime recouvrait une réalité beaucoup moins sympathique : la « corvée ». Tout sociétaire qui ne pouvait accomplir la « corvée » pour laquelle il était convoqué, devait verser au trésorier une indemnité de trois francs pour chaque journée de travail ou bien se faire remplacer.

*Le Conseil De la Société De St Vincent.
Réuni au lieu ordinaire De ses séances pour
Répondre à la Demande De premier Secours
une occasion De plusieurs Domaines De malades.
Le Conseil a Délibéré qu'on lui accorderait huit
Journées pour chacun Du troisième Coup.*

*Sont Destinés Pour faire les Journées à
premier Secours. M^{rs} M^{rs}*

*Petit Claude.
Bourdon Jean.
Guyot Pierre.
Millet J^{bs}.
Mauron Sébastien.
Mouron Jacques.
Pérenot Louis.
Dubard Louis.*

Délibéré à Ladoix le 31 août 1841

*Burennot, Gillette, Perronet
Mouron, Mouron, Mouron
Pérenot, Guyot, Mouron*

Une délibération de 1841 parmi bien d'autres. Pour cette seule année, quarante-six journées de travail ont été accordées à sept bénéficiaires. L'un d'entre eux, Louis Guyot, « dangereusement malade », a reçu en plus d'une corvée de quatre journées, la somme de vingt francs financée par un supplément de cotisation de cinquante centimes.



On le constate, la fondation de la société de Saint-Vincent répondait à un réel besoin. En 1834, le nombre des membres fondateurs s'élevait à 64. L'effectif ne cessa de croître pour s'élever en 1876, à 114 sociétaires.

Une confrérie religieuse

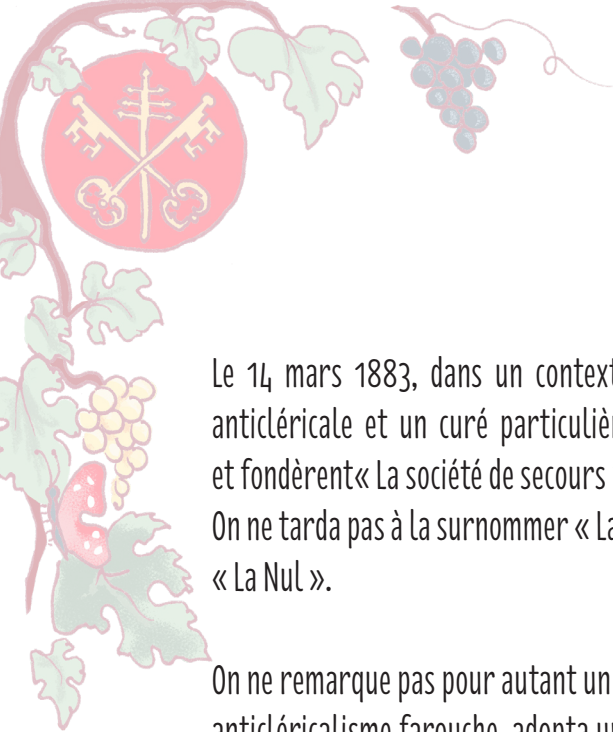
Si la lecture de ce premier règlement donne l'image d'une simple société de secours mutuel, d'autres sources, notamment le registre des délibérations, révèlent une vocation religieuse très affirmée. Conformément au souhait du curé de Serrigny, la société de saint Vincent fut bien à ses débuts une confrérie religieuse participant activement à la vie paroissiale. Son conseil de dix membres comprenait deux bâtonniers. Dès janvier 1834, on fit confectionner par un ferblantier de Beaune douze flambeaux. Chaque mois, les bâtonniers désignaient douze porteurs. Cette escorte d'honneur devait participer aux offices principaux et les accompagnait à l'église à l'occasion des deux fêtes : la saint Vincent célébrée le 22 janvier en hommage aux défunts, et la Pentecôte.

Tous les confrères devaient assister au convoi funèbre d'un membre défunt si l'enterrement avait lieu à Serrigny ou à Aloxe. Une absence était sanctionnée par trois francs d'amende.

Il fallut attendre plusieurs décennies pour que l'on songeât à honorer le saint patron par la réalisation d'une statue de procession. Pour la fête du 22 janvier, à tour de rôle, les confrères devaient offrir un pain d'au moins six livres. Quatre sociétaires portaient sur un brancard cette miche ornée de fleurs et de rubans, escortés par les porteurs de flambeaux. A l'issue des festivités, un quignon du pain bénit, le « chanteau » était conduit en cérémonie chez le confrère qui devait offrir la miche, l'année suivante.

« Ceux qui croyaient au ciel et ceux qui n'y croyaient pas ».

Mais au fil des années, cette religiosité alla s'émuissant. Dès 1837, il fallut dispenser les bâtonniers de corvées et infliger des amendes pour mobiliser chaque mois douze porteurs de flambeaux. Beaucoup de membres, étaient assurément plus sensibles aux agréments du repas et du bal organisés lors de la fête du 22 janvier. En 1876, évoquant les trois sociétés de secours mutuel de la commune, le curé déplorait : « Ces confréries se sont avec les idées du temps, transformées en sociétés qui n'ont conservé plus rien de religieux si ce n'est une grandmesse qu'elles font célébrer chaque année en l'honneur de leurs patrons... Et pour que dans leurs fêtes, le diable ait son compte aussi bien que le Patron a le sien, le soir est consacré à des bals publics donnés aux frais de la société. »



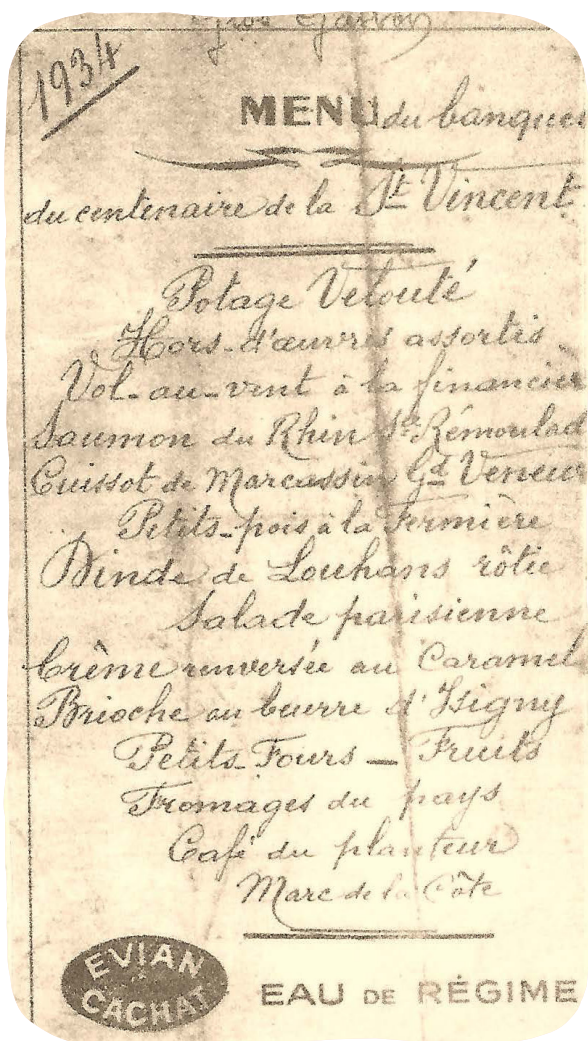
Le 14 mars 1883, dans un contexte politique très tendu, exacerbé par l'affrontement entre une municipalité anticléricale et un curé particulièrement intransigeant, 38 membres rejetèrent le patronage de Saint Vincent et fondèrent « La société de secours mutuels des vigneronns de Ladoix-Serrigny dite : L'Union des Travailleurs ». On ne tarda pas à la surnommer « La Nul s'y frotte » - comprendre par Nul les « cléricaux » - ou plus communément « La Nul ».

On ne remarque pas pour autant un réel antagonisme entre les deux associations. La nouvelle société mis à part son anticléricalisme farouche, adopta un mode de fonctionnement similaire à celui de sa concurrente et organisait, elle aussi sa fête annuelle en janvier, agrémentée par un bal. Son effectif décroût cependant pour se stabiliser à un niveau modeste, une vingtaine de membres. Après la Grande guerre, faute de recrutement, le déclin s'intensifia. En 1938, il ne restait que seize affilés pour la plupart très âgés.

On décida de supprimer la cotisation ce qui n'apporta aucun regain de vigueur à la société qui se réunit pour la dernière fois le 8 janvier 1939 non sans avoir « étanché » la caisse au café Treffot. A la libération, les survivants rejoignirent la bannière de Saint-Vincent.

Une vieille dame toujours vaillante

Depuis lors, la vieille société a repris une existence paisible. Elle compte actuellement 61 membres dont 40 honoraires. Ses statuts modernisés, adaptés aux évolutions de notre époque n'en restent pas moins fidèles à l'esprit d'entraide qui présida à sa naissance. La protection sociale et les assurances n'ont pas rendu obsolètes les « corvées » organisées au profit des sociétaires malades et toujours effectuées dans la bonne humeur. Invariablement, le 22 janvier, après l'office religieux, se tient l'assemblée Générale suivie du banquet. Chaque membre suivant l'ordre d'adhésion, reçoit la statuette de Saint Vincent en garde pour l'année. Une délégation



En 1934, eut lieu le banquet du centenaire.
Sur son verso, le menu, énonce la liste des vins tout aussi impressionnante.

tion, avec porteurs du saint et de la bannière, participe à la Saint Vincent Tournante, et est conviée ainsi qu'un ancien de la confrérie au repas du Clos Vougeot.

Le long fleuve tranquille de cette existence a été marqué par quelques moments forts.

Ainsi, durant les années 1960, à l'initiative d'un enfant du pays installé négociant de vins à Bruxelles, la société reçut une délégation de Belges.

L'année suivante, ce fut au tour des Ladoisiens de partir honorer Saint-Vincent en pays flamand. Elle célébra surtout avec éclat les 28 et 29 janvier 1984, son 150e anniversaire en organisant une magnifique Saint-Vincent tournante. Ces festivités favorisées par une météo clémente remportèrent un franc succès.



28 JANVIER 1984

Une commune en liesse pour sa première Saint Vincent tournante



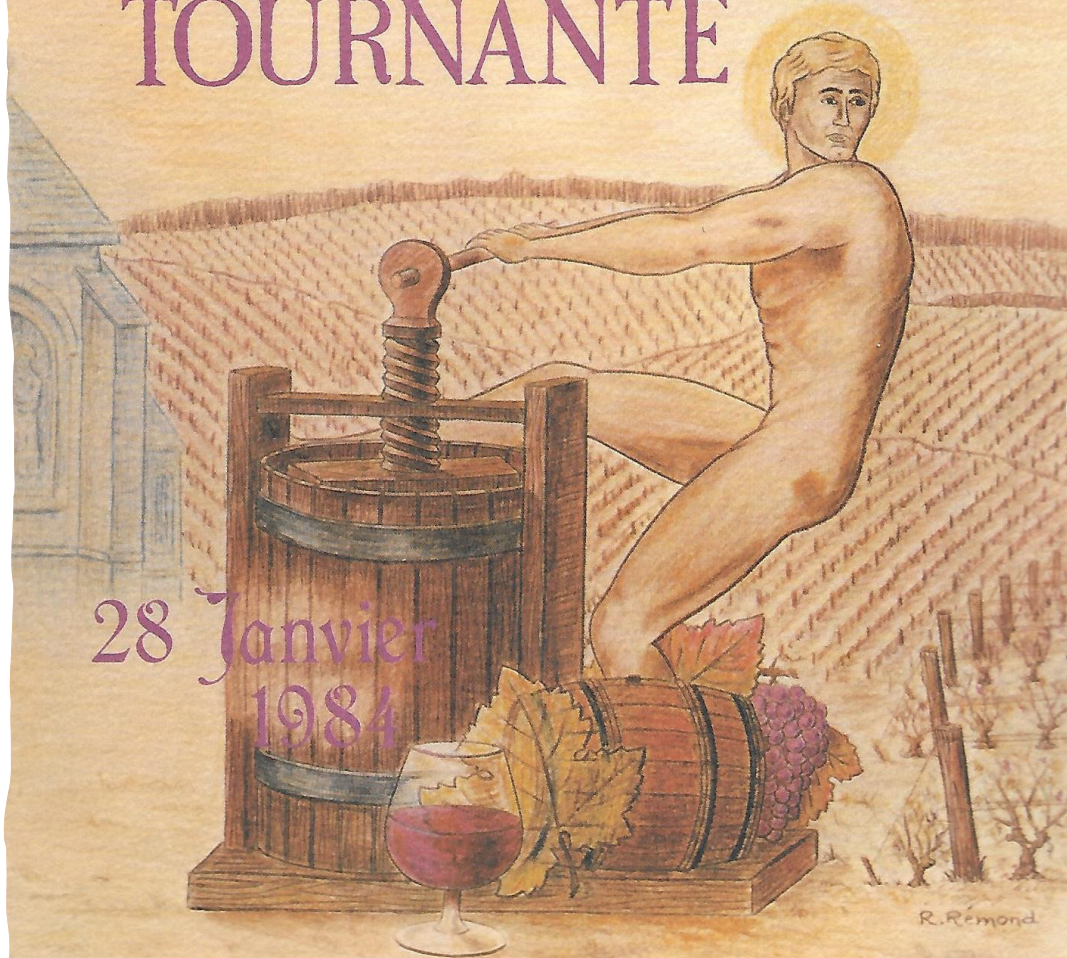
La statue de procession
En bois polychrome, réalisée vers 1859-1860 :
hauteur avec socle 50 cm.



La bannière
Sous le regard de Dieu, Les deux mains entrelacées
symbolisent la solidarité, vocation première des sociétés
de Saint Vincent.



S^t VINCENT TOURNANTE



28 Janvier
1984

LADOIX-SERRIGNY
Au cœur de la côte des grands vins
de Bourgogne

Affiche de la Saint-Vincent tournante 1984, oeuvre du tonnelier Roger Rémond.



LADOIX-SERRIGNY

La Saint-Vincent Tournante

LE 28 JANVIER 1984



PROGRAMME

- 7 h 45 Accueil des Sociétés et des Musiques à Buisson
- 8 h 30 Rassemblement - Grande Rue
- 8 h 45 Départ du Cortège et Défilé
- 9 h 15 Cérémonie au Monument aux Morts
- 10 h 00 Messe des Vignerons en l'Eglise de Serrigny, concélébrée par Monseigneur Jean BALLAND, Evêque de Dijon, l'Abbé DESPLANTES, Curé de Ladoix-Serrigny, et des prêtres de la Côte
Homélie prononcée par l'Abbé Gérard DAMPT, Curé de Beaune
Messe chantée par la Chorale de Notre-Dame du Chemin
- 11 h 15 Reprise du Cortège
- 11 h 45 Cérémonie d'Intronisation de vieux vignerons et vigneronnes du village dans la Cour de la Ferme du Château
- 13 h 00 Banquet des vignerons en salle montée près des Etablissements Savoye, servi par le Maître queux Jacques HELOUARD et animé par les Joyeux Bourguignons
Le repas est placé sous la Présidence amicale de Monsieur Raymond

BERNARD, Délégué régional de l'Office National Interprofessionnel des Vins.

21 h 00 Au même lieu
BAL avec le Grand Orchestre de Gabriel MURAT.

Dans les Caveaux - Dégustation gratuite de la CUVÉE SAINT-VINCENT 1980

- Le Samedi de 11 h 00 à 17 h 30

- Le Dimanche de 10 h 30 à 17 h 30

- Le Dimanche de 14 h 00 à 17 h 30

Dans la Salle montée, Exposition diverses avec notamment les statuettes des Saints Bourguignons.

Toute circulation automobile sera interdite dans le village le Samedi de 7 h 30 à 18 h, le Dimanche de 10 h 30 à 18 h.

Banquet des Vignerons

MENU

Le Kir sera servi dans le verres de la Saint-Vincent Tournante que les convives garderont en souvenir de ce repas.

SUPREME DE DINDE AU FOIE GRAS
Bourgogne Aligoté 1982

SAUMON ROSE EN BELLEVUE
A L'ESTRAGON
Ladoix Blanc 1982

PIECE DE BŒUF AU POIVRE VERT
Ladoix Rouge Cuvée Saint-Vincent 1980

TROU SAINT-VINCENT

PINTADEAU BOUQUETIERE SUR CANAPE
FLAMBE VIEILLE FINE DE BOURGOGNE
Ladoix Rouge 1976

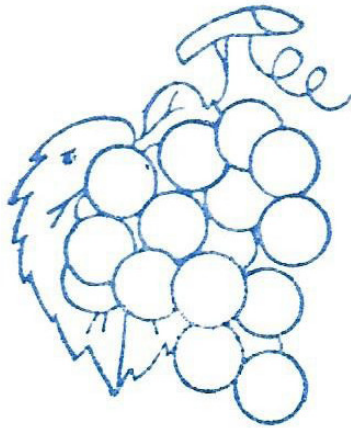
LE PLATEAU DE LA FERME
Corton Cuvée Saint-Vincent 1981

COUPE BOURGUIGNONNE
Crémant de Bourgogne
CAFE

Framboise, Prunelle, Marc et Fine
de nos alambics

Programme de la Saint-Vincent tournante [Beaune informations, 28-01-1984].

LADOIX SERRIGNY-en-BOURGOGNE
Au pied du coteau de CORTON



Combiar Imprimeur Mâcon
Repro. Im.

St VINCENT TOURNANTE 1984
21550 LADOIX-SERRIGNY

Carte postale premier jour arborant la flamme réalisée pour l'occasion.



Le verre orné du nouveau blason de la commune.



150 ANS...



La confection de cet imposant gâteau a nécessité 8000 roses.

... CELA SE FÊTE !

LADOIX S'EST MIS SUR SON 31

2000 genévriers, 350 sapins, une centaine de mannequins,
des fleurs comme s'il en pleuvait !



Pensez don ! des arches fleuries, on n'en avait pas vu à Ladoix
depuis le passage de Monsieur, frère du Roi, le 8 septembre 1814 !



IL N'Y A PLUS DE SAISONS !

Ce 28 janvier, la nature était toute tourneboulée. Alors que Corton montrait encore çà et là, des restes de poudreuse, un printemps soudain s'abattit sur le village provoquant une floraison spectaculaire...



ÉVOCATION D'UN TEMPS RÉVOLU



Le travail pressait ; au domaine Mallard, il y avait du monde dans l'ordon !



Ce n'était pas une mince affaire que de tourner la signole.



« De cuve en presse,
La voilà, la joli' presse!
Pressi-pressons, pressons le vin... »



A Buisson, trônait une bréarde.
Comme le tombereau, cette charrette à deux grandes roues était au vigneron un véhicule essentiel. Il existait aussi pour les petits travaux, u des bréardes à mains très répandues.



A Serrigny, la locomobile du Père Chauvin sortit de sa retraite pour ne pas manquer la fête.
Louis Chauvin, entrepreneur de battage, décédé en 1973, était le beau-père du maire Charles Bouvard.



Près du moulin, la « Gazette du Village » reprit du service...
En 1984, nos lavoirs bruissant naguère des dernières nouvelles de la commune,
étaient désertés depuis de nombreuses années déjà.

Heureusement, la rude existence des vigneron et des vigneronnes
n'excluait pas de bien agréables récréations.



Les quatre heures et la trempée.



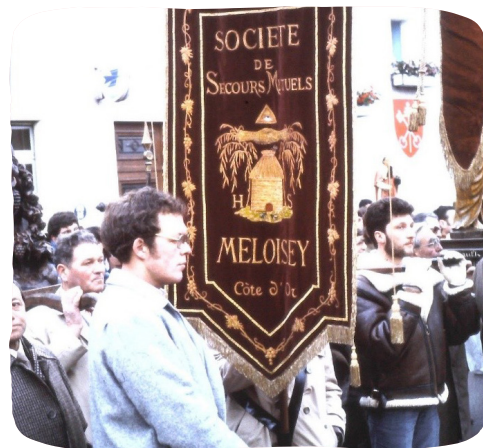
Les menus plaisirs de la cave.



LE CORTÈGE DES CONFRÉRIES



De Buisson à Ladoix, le départ du cortège, bannières au vent.



Sur la bannière de Meloisey, la solidarité et le secours mutuel sont symbolisés par la ruche.



La confrérie des chevaliers du Tastevin rejoint le cortège.



Au monument aux morts, une sympathique cohue...



...rassemble toutes les générations...





...et le défilé reprend, conduit par les jeunes layots et layottes...



Le cortège se déroule dans la rue du Bief...



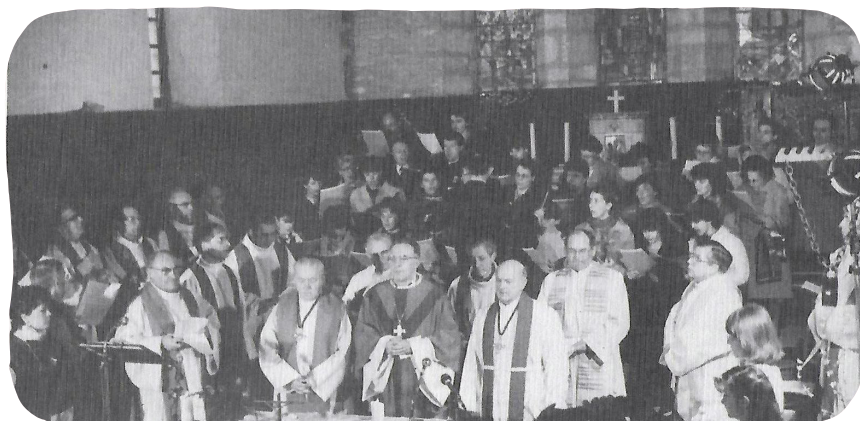
...sous le regard perplexe d'un pêcheur.



A L'ÉGLISE SAINT MARCEL



Notre vieille église a été totalement restaurée pour la Saint-Vincent tournante. Le clocher ne retrouva sa nouvelle flèche que début décembre et, après la pose des tuiles, le coq dûment toiletté, regagna son perchoir in extremis, le 23 janvier.



La messe de Saint Vincent a été célébrée par Mgr Jean Balland, archevêque Dijon, assisté de plusieurs prêtres de la Côte. On remarquera à gauche, le père Lucien Desplantes, curé de Serrigny durant plus de quatre décennies et à droite, le chanoine Lucien Bourgeon qui durant les heures sombres de l'Occupation, dirigea la paroisse avec beaucoup d'ardeur et de patriotisme.



LES INTRONISATIONS

Et puis ce fut l'intronisation des vieux vigneronns et vigneronnes...












C'est dans la vaste cour de la ferme du château que l'on a intronisé chevaliers les doyens des vigneronns.





9 récipiendaires

Par NOÉ
 Père de la Vigne,
 Par BACCHUS
 Dieu du Vin,
 Nous vous armons
**CHEVALIER
 DU
 TASTEVIN**

 Jeanne OCQUIDANT 24-2-1895	 Marie NORMAND 29-12-1893	 Louis GROS 17-12-1900
 Genevieve RAVAUT 8-2-1903	 Clotilde DAMICHEL 19-6-1908	 Jeanne GUILLIEN 17-1-1902
 Marcel JANET 23-12-1903	 Léon REBULLIOT 22-2-1907	 Gaston GROS 24-9-1904

L'AUTEUR : DANIEL-PAUL LOBREAU



Daniel-Paul Lobreau est issu d'une vieille famille de vignerons. Professeur agrégé d'histoire, titulaire de deux doctorats et d'un DEA d'anthropologie sociale, il a consacré l'une de ses thèses à l'histoire de la franc-maçonnerie beaunoise de 1760 à 1940, et l'autre à la vie et l'œuvre du député-journaliste-agronome Pierre Joigneaux [1815-1892], autre enfant de la commune.

À son actif, également, de nombreux articles et des rééditions dont Le Cuisinier bourguignon d'Alfred Contouret l'histoire de Seurre de Paul Guillemot.

Très attaché à sa petite patrie, Ladoix-Serrigny, où il réside, il a conçu son blason à l'occasion de la Saint-Vincent-Tournante de 1984. Il rédige actuellement plusieurs études notamment une histoire de la paroisse de Serrigny et de Notre-Dame du Chemin.

LADOIX-SERRIGNY

25 & 26 JANVIER